

S3 difficile : que me conseillez-vous ?

Par **freestudent101**, le **08/01/2020** à **11:11**

Bonjour,

Je suis actuellement en seconde année de droit, j'ai repris mes études et suis donc plus âgée plus que les autres étudiants.

Ma première année s'est plutôt bien déroulée, j'ai validé avec un peu plus de 13 de moyenne. Me voilà en deuxième année mais j'ai beaucoup de problèmes de méthode et je trouve que la charge de travail est plus conséquente. Néanmoins je me bats tout de même pour réussir car le droit me passionne. J'ai réussi mon galop d'essai de droit des obligations. Quant à celui de droit administratif, j'avais un léger problème de méthode mais ça s'est arrangé.

Les partiels de janvier se passent moyennement, j'ai beaucoup de doutes, j'ai pourtant énormément travaillé et me suis énormément investie. Mais bon, avec quelques soucis personnels ce n'est pas facile non plus.

J'ai entendu pas mal d'étudiants exprimer leurs inquiétudes au sujet de cette année, dire à leur camarades "veux-tu redoubler avec moi ? " " je suis certain de redoubler"

Alors j'ai fait beaucoup de recherches mais je n'arrive pas très bien à les comprendre, car à ce que je sache la L2 est un examen et non un concours n'est-ce pas ? Je veux dire par là qu'en cas d'échec, le passage au rattrapage est possible n'est-ce pas ?

Ou alors pensent-ils que c'est mal vu de passer aux rattrapages ?

Pour en revenir à mon cas : je pense avoir raté deux voire trois matières. Si jamais je n'atteins pas la moyenne mais que je continue de fournir un travail acharné au second semestre, un passage aux rattrapages est-il envisageable ? Si oui, est-ce qu'il peut faire tache sur mon dossier final ?

Que me conseillez-vous de faire ?

Je vous avoue être perdue. Le droit est ma passion mais ...

Je vous remercie de m'avoir lue.

Par **Isidore Beautrelet**, le **08/01/2020** à **13:01**

Bonjour

Tout d'abord, je vous adresse mes meilleurs vœux.

Ensuite pour répondre à vos inquiétudes :

- Normalement, il y a bien un système de rattrapage que l'on appelle la seconde chance.
- Le fait d'avoir validé votre LD2 aux rattrapages, ne vous empêchera d'intégrer un Master. Sachant que les directeurs/directrices se concentrent sur les notes de LD3. A la limite, cela vous bloquera l'entrée à des Masters Ultra-sélectifs comme les DJCE. Chaque année des étudiants sont pris en Master alors qu'ils avaient un dossier moyen en LD1/LD2 (rattrapages, redoublements, voir retriplate).

Et puis, on a parfois de bonnes surprises, on a l'impression d'avoir raté un examen alors qu'on l'a réussi (et parfois c'est l'inverse ?)

Par **LouisDD**, le **08/01/2020** à **13:26**

Meilleurs vœux !

Je rejoins Isidore, passer par la case rattrapage en L2 ou même la redoubler n'est pas une fatalité, d'autant plus que pour l'instant ne vous bilez pas y'a le S4 et la compensation intersemestre et inter matières en général, il est encore largement possible (surtout que vous pouvez comme le dit Isidore avoir de bonnes surprises pour le S3) de valider, et de se donner encore pour la L3 afin d'avoir un bon dossier (13 en L1 c'est déjà très bon sachez le) pour intégrer un Master.

Concernant la L2 il est souvent dit qu'elle est la plus dure des années de licence, mais ça s'explique facilement : en L1 on écrème donc c'est plutôt du par coeur et un peu de méthode, alors qu'en L2 c'est de la méthode rien que de la méthode (enfin avec un peu de connaissances quand même aha), et la L3 paraît alors plus simple parce que c'est en forgeant que devient forgeron et la L2 vous a appris à faire ce qu'il faut pour la L3 donc on s'y sent mieux, d'autant plus que généralement s'y ajoute le fait qu'on commence à choisir un

parcours (privé/public)...

En tout cas accrochez vous si le droit est votre passion, la L2 est à portée de main, surtout que je comprends de votre message que vous avez déjà cerné vos difficultés et fait le nécessaire pour les surmonter donc franchement avec une pareille mentalité, encore un peu de persévérance et d'entraînement et vous allez être rodée !

Encore une fois je vous témoigne mes meilleurs vœux pour cette année 2020 et vous souhaite une bonne continuation !

Par **freestudent101**, le **08/01/2020** à **16:04**

Bonjour

Je vous remercie, je vous présente également mes voeux pour cette année 2020.

Vos réponse sont très apaisantes, car il est vrai qu'autour de moi je vois d'innombrables étudiants baisser les bras et je vous assure que c'est très déprimant.

Je suis bien contente de savoir que le fait de passer aux rattrapages n'est pas une fatalité. (mais comme vous l'avez tous les deux cité, il se peut que le S3 me réserve quelques surprises, je l'espère de tout mon coeur en tous cas ahah).

Il est vrai que le droit est une réelle passion pour moi et c'est d'ailleurs pour ça que je m'inquiète tant pour ma scolarité et que je ne comptes pas baisser les bras. Je vais suivre vos conseils qui me sont très précieux et travailler d'arrache-pied.

Je vous remercie tous les deux,

Bien à vous,

Que du bonheur pour cette année 2020.

Par **Yzah**, le **09/01/2020** à **10:48**

Bonjour,

Je suis au même stade (ah ce S3) et je constate avec regret la même attitude chez mes condisciples, bien que nous soyons en études à distance. L'année est plus dure, la quantité de connaissances plus importantes mais je la trouve passionnante et pour l'instant je me régale, tout m'intéresse (choisir l'année prochaine sera très dur).

J'ai eu des premiers retours de devoir encourageants (14 en contrats et 16 en administratif) et je compte bien tout donner pour mes premiers partiels qui se profilent dans un mois.

Je ne peux que vous envoyer de bonnes ondes et des encouragements, ne baissez jamais les bras. On arrivera au bout de cette L2!